



Annie GENEVARD : la nouvelle Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et de la forêt

Ses multiples mandats

Elle a cumulé plusieurs mandats, ayant été maire de Morteau de 2002 à 2017, et conseillère régionale de Franche-Comté de 2004 à 2012. En tant que parlementaire en 2012, elle était également membre du Conseil national de la montagne. Ancienne professeure de français âgée de 68 ans, elle est surtout perçue comme une spécialiste de l'éducation. Elle siégeait à la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation à l'Assemblée nationale, tout en revendiquant un fort ancrage local dans un territoire agricole.

Au sein de son parti, elle fait partie de la direction en tant que secrétaire générale des Républicains. À l'Assemblée nationale, elle occupait le poste convoité de vice-présidente depuis 2017.

Son positionnement sur le sociétal

Elle a toujours maintenu une ligne conservatrice sur les questions sociétales, s'opposant au mariage pour tous et à la PMA pour toutes. En début d'année, elle a voté contre la constitutionnalisation de l'interruption volontaire de grossesse. Concernant l'immigration, elle a défendu une ligne stricte au sein des Républicains, plaidant pour une politique de fermeté et demandant que « l'on expulse plus rapidement ».

Et sur l'agriculture

Avec la nomination d'Annie Genevard comme nouvelle ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt, les partisans du productivisme agricole semblent avoir été entendus. La désormais ex-députée du Doubs a fustigé les surtranspositions des normes européennes et répété le slogan « pas d'interdiction sans solution » en ce qui concerne les pesticides. Elle souhaite également « redonner du bon sens à toutes les règles, alléger la paperasse, réduire les interdits ».

Il convient de souligner que notre-nouvelle ministre avait cosigné en 2021 un amendement — déclaré irrecevable — visant à décourager, par une amende de 50 000 euros, les militants filmant les élevages industriels. En juillet dernier, lors d'un rassemblement contre les mégabassines en Charente-Maritime, elle déclarait « ce sont des black blocs qui viennent pour blesser, pour tuer ». Enfin elle s'était opposée à l'expérimentation de l'option végétarienne quotidienne dans les cantines.

Un fossé abyssal existe entre le positionnement de la nouvelle Ministre et celui que nous défendons. Néanmoins en tant qu'organisation syndicale représentant les personnels du MASAF, nous demandons à être reçus dans les plus brefs délais par la nouvelle Ministre afin d'aborder notamment et sans détour, les enjeux cruciaux suivants :

- Les conséquences de la réduction des moyens alloués au MASAF ;
- La pénurie chronique d'effectifs dans les services, particulièrement ceux chargés des contrôles sanitaires, notamment dans les abattoirs ;
- Les dysfonctionnements graves au sein des services de l'économie agricole ;
- La dégradation flagrante de la qualité des contrôles de remise directe délégués ;
- La reconnaissance pleine et entière des agents, sans laquelle l'engagement ne peut être durable.

Nous n'accepterons pas l'inaction ni le déni face à ces problématiques.